



PROGRAMME ALGERO-FRANÇAIS PARTENARIAT HUBERT CURIEN TASSILI APPEL A PROJETS 2017

Le partenariat Hubert Curien (PHC) Tassili est un programme de coopération algéro-français. Il apporte un soutien à des projets de recherche conjoints sur **une durée de 3 ans**. Le financement porte sur la mobilité de jeunes doctorants algériens au sein de laboratoires français et la mobilité de chercheurs français et algériens entre la France et l'Algérie.

Le PHC Tassili est porté et cofinancé, par :

- la France à travers le ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI) et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche français (MENESR)
- et par l'Algérie, à travers le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS).

La coordination des activités du programme et son pilotage ont été placés par les ministères de tutelle sous la responsabilité du Comité Mixte d'Evaluation et de Prospective (CMEP), composé d'experts des deux pays et de deux coprésidents.

Un appel à projets est ouvert du 24 mars au 21 mai 2016

Il est disponible sur :

- le site du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, rubrique nouveauté www.mesrs.dz
- le site de l'Institut Français d'Algérie : www.if-algerie.com/actualites/appels-a-projet/lancement-de-lappel-a-projets-phc-tassili
- le site de Campus France www.campusfrance.org/fr/tassili

Avant le 21 mai 2016 :

- Le formulaire de candidature devra avoir été saisi conjointement en ligne par les parties française et algérienne du projet sur le site de Campus France : www.campusfrance.org/fr/saisie-en-ligne
- Une fois la saisie du formulaire effectuée sur le site de Campus France, la version PDF devra avoir été mise en ligne sur le site suivant par le responsable de projet algérien : <http://forum.mesrs.dz/login/index.php>.

Avant le 30 mai 2016 : Le dossier papier, visé par les chefs d'établissement algérien et français, devra avoir été déposé au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Direction de la formation doctorale et de l'habilitation universitaire - 11, chemin Doudou Mokhtar - Ben Aknoun - 16000 ALGER, accompagné d'une version numérisée (CD ou clé USB).

I/ OBJECTIFS DU PHC TASSILI

Le PHC Tassili répond aux objectifs suivants :

- Le PHC soutient le **développement d'une coopération scientifique de haut niveau**. Il s'appuie sur la recherche et la formation par la recherche dans le cadre d'une collaboration entre deux équipes issues d'universités, de grandes écoles ou d'organismes de recherche en France et en Algérie.
- Il **favorise** les échanges entre chercheurs et enseignants-chercheurs des deux pays afin de développer des collaborations à long terme, de créer des réseaux et de faciliter le transfert de technologie, l'accès conjoint à des réseaux de recherche et à des projets régionaux, européens ou internationaux.
- Il **soutient la formation à et par la recherche** par l'implication obligatoire dans les projets d'un à deux doctorants du système LMD en **cotutelle de thèse**, et par l'implication facultative de doctorants en co-encadrement de thèse.
- Il **aide à valoriser** des recherches innovantes ayant un impact sur le développement durable, sur les filières et outils de production ou de transformation, et sur la recherche scientifique au niveau international.

II/ MOYENS ALLOUES AUX PROJETS PHC TASSILI

Le PHC Tassili finance les projets sélectionnés sur une durée de 3 ans.

Les financements sont répartis entre, d'une part **la mobilité** (frais de déplacements et de séjour) et d'autre part, **l'appui logistique**¹. Ils sont accordés aux projets sélectionnés sur **une base annuelle**, doivent être impérativement consommés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année concernée et ne peuvent en aucun cas être reportés sur l'exercice suivant. Un rapport d'étape annuel conditionnera l'allocation de crédits l'année suivante.

Le montant moyen du soutien apporté à chaque projet chaque année est de l'ordre de **20 000 €** :

- La partie française contribue à hauteur d'environ 10 000 € (en moyenne 8 000 € pour la mobilité et 2 000 € pour l'appui logistique)
- La partie algérienne contribue à hauteur d'environ 10 000 €

Les responsables de projet prendront soin de présenter une demande de financement ne dépassant pas les moyens susceptibles d'être alloués. Un tableau récapitulatif est à joindre au formulaire de candidature².

¹ Le financement des projets PHC Tassili pour la partie algérienne s'effectue par le biais des crédits dédiés aux établissements algériens par le MESRS, qu'il s'agisse des crédits de mobilité ou d'appui logistique.

² Utiliser impérativement le modèle « *Récapitulatif des moyens demandés* » téléchargeable sur le site du MESRS www.mesrs.dz ou sur le site de l'IFA www.ifa-algerie.com/actualites/appels-a-projet/lancement-de-lappel-a-projets-phc-tassili et le joindre en annexe au formulaire de candidature.

A) Les moyens alloués au soutien à la mobilité

Les crédits alloués au soutien à la mobilité³ couvrent :

- **La mission en France du responsable de projet algérien** pour la mise en œuvre et le suivi du projet :
 - La partie française finance les frais de séjour par un per diem de 90€/jour pour une durée maximum de 7 jours
 - La partie algérienne finance le billet d'avion
- **La mission en Algérie du responsable de projet français** pour la mise en œuvre et le suivi du projet :
 - La partie française finance les frais de transport à hauteur de 460 €
 - La partie algérienne finance les frais de séjour (accueil, hébergement, restauration, transport sur place)

- **La mobilité des doctorants :**

8 à 9 mois de séjour annuel pour les doctorants et par projet sont financés dans le cadre du PHC Tassili. Les moyens sont répartis comme suit :

- La partie française finance des séjours de formation en France d'une durée de **5 mois par an** exclusivement au bénéfice de 1 à 2 doctorants algériens inscrits **en cotutelle de thèse** à hauteur de 45 €/jour, soit 1 350 €/mois.
 - Un 6^{ème} mois peut être financé en contrepartie d'une baisse équivalente des crédits d'appui logistique français, sur demande, à chaque début d'année civile.
- La partie algérienne finance **3 mois par an** de séjour en France (stage de courte durée) au bénéfice des doctorants inscrits en cotutelle de thèse ou de doctorants en co-encadrement de thèse (inscrits uniquement dans un établissement algérien). Cette éventuelle thèse en co-encadrement ne se substitue pas à une thèse en cotutelle, obligatoire dans le cadre du projet.
- La partie algérienne finance **les billets d'avion** des doctorants pour leur séjour en France.

B) Crédits alloués à l'appui logistique

Le PHC TASSILI n'a pas vocation à financer la recherche proprement dite, ni les équipements éventuellement nécessaires qui doivent être financés par d'autres moyens clairement identifiés lors du dépôt du projet.

Chaque année la partie française et la partie algérienne apportent un soutien logistique aux projets du PHC Tassili dans le cadre des mobilités des responsables de projets et des doctorants. L'attribution de l'appui logistique par la partie française s'effectue selon des critères et des procédures définies dans un règlement d'utilisation des crédits.

- **Appui logistique aux laboratoires français** alloué par la partie française⁴.

Les dépenses éligibles :

- Achat de petit matériel inventorable et de produits consommables (produits de laboratoire, lamelles, moulages, prélèvements géologiques, etc.), qui devront rester au laboratoire ;

³ Pour la partie française, les crédits de mobilité sont gérés par l'opérateur Campus France.

⁴ Pour la partie française, les crédits d'appui logistique sont gérés par l'université de Bretagne occidentale (UBO).

- Acquisition d'ouvrages, livres, documents cartographiques à destination du partenaire étranger (hors abonnements) ;
- Frais d'inscription aux colloques liés à une mobilité des chercheurs du projet ou d'organisation de colloques en lien direct avec le projet, ainsi que les frais engagés pour la publication des travaux réalisés et dûment enregistrés. La mention du soutien du PHC Tassili devra être stipulée;
- Des billets France-Algérie pour les membres français du projet (hors mission de coordination du chef de projet) pour participer à des colloques ou des séminaires en lien direct avec le projet ;
- Des services de traduction, d'analyses et de datations.

Les dépenses inéligibles :

- Le matériel et les logiciels de bureautique et informatique (tels que scanners, imprimantes, ordinateurs, cartouches d'encre, graveurs, CD-ROM, clés USB, etc...), les fournitures administratives, les frais de secrétariat et de communication, les dépenses de carburant ainsi que tous les biens d'équipement amortissables dont le matériel informatique ;
- Les frais de mission (hébergement, restauration, frais de réception), que ce soit pour les partenaires algériens ou français. Ils ne peuvent, en aucun cas, être pris en charge par les crédits d'appui logistique.

- **Appui logistique aux laboratoires algériens** alloué par la partie algérienne :

Les dépenses éligibles :

- Achat de petit matériel inventorable et de produits consommables (produits de laboratoire, lamelles, moulages, prélèvements géologiques, etc.), qui devront rester au laboratoire.
- Frais d'inscription aux colloques liés à une mobilité des chercheurs du projet ou d'organisation de colloques en lien direct avec le projet.

Les dépenses inéligibles :

- Le matériel et les logiciels de bureautique et informatique (tels que scanners, imprimantes, ordinateurs, cartouches d'encre, graveurs, CD-ROM, clés USB, etc...), les fournitures administratives, les frais de secrétariat et de communication, les dépenses de carburant.

III/ CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS PHC TASSILI

A) Conformité administrative

Seules pourront être présentées les candidatures s'inscrivant dans le cadre de **collaborations scientifiques existantes de qualité** entre les deux pays.

Sont exclues de l'appel à projets les équipes dont le projet PHC Tassili ou PHC Maghreb est encore en cours en 2016 ou s'est achevé fin 2015. Une même équipe ne peut participer simultanément à plusieurs projets PHC Tassili et un responsable de projet ne peut être responsable de plus d'un projet.

Les projets devront obligatoirement prévoir d'impliquer une thèse minimum à deux thèses maximum **en cotutelle** : c'est un critère de recevabilité des projets. Les codirecteurs algérien et français doivent s'entendre sur un sujet de thèse et sur les parties du travail qui seront réalisées dans chacun des deux pays. Le dossier de candidature devra comprendre un engagement écrit des codirecteurs à

mettre en place la cotutelle⁵. **Il est rappelé qu'une cotutelle implique la signature d'une convention de cotutelle et une double inscription dans 2 universités** (une algérienne et une française). Les porteurs sélectionnés devront ensuite justifier l'effectivité de la thèse en cotutelle par l'envoi aux deux coprésidents du PHC Tassili d'un exemplaire signé de la convention de cotutelle au cours de la première année du projet.

Ne sont pas éligibles les projets prévoyant la mobilité de doctorants âgés de plus de 40 ans.

Seuls sont éligibles à ce programme de recherche les projets présentés par des porteurs émanant :

- pour la partie française au projet : d'universités, de grandes écoles ou d'organismes de recherche.
- pour la partie algérienne au projet : d'établissements universitaires ou de centres de recherche dépendant du MESRS.

Le responsable du projet pour la partie française doit être habilité à diriger des recherches. Le responsable du projet pour la partie algérienne doit être de rang magistral (maître de conférences classe A ou professeur).

Les établissements partenaires doivent approuver le projet présenté par les équipes et s'engager à mettre à disposition les moyens humains et matériels nécessaires à sa réalisation.

Il appartient aux responsables de projets de **prendre toutes les dispositions utiles quant à la protection de la propriété intellectuelle** et de lire attentivement le document ci-joint, relatif aux bonnes pratiques portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle disponible sur le site de Campus France :

http://www.campusfrance.org/sites/default/files/guide_bonnes_pratiques_tassili.pdf. Le dépôt du projet inclut, de fait, l'adhésion par toutes les parties à ces règles.

Seuls les dossiers complets, dument renseignés et déposés selon les délais et les modalités inscrits dans l'appel seront examinés.

B) Priorités du PHC Tassili

Seront prioritaires les projets présentés par des équipes algériennes reconnues, appartenant à un laboratoire agréé et dont les activités de recherche s'inscrivent dans le cadre des programmes nationaux de recherche algériens, ou encore dans un cadre collaboratif euro-méditerranéen (MISTRALS, ENVIMED, ANR...).

La **problématique environnementale** est considérée comme prioritaire et transversale, quelle que soit la thématique choisie.

Seront prioritaires les projets portant sur les thématiques suivantes :

- Sciences médicales et du vivant
- Biotechnologies : Santé – Agriculture
- Sécurité alimentaire
- Sciences de la mer
- Ressources en eau : Production, Traitement, Distribution

⁵ Utiliser impérativement le modèle « *Engagement convention cotutelle* » téléchargeable sur le site du MESRS www.mesrs.dz ou sur le site de l'IFA www.if-algerie.com/actualites/appels-a-projet/lancement-de-lappel-a-projets-phc-tassili et le joindre en annexe au formulaire de candidature.

- Lettres et Sciences humaines et sociales
- Sciences économiques, financières et de gestion
- Risques naturels et technologiques – Sismologie et génie parasismique
- Energies renouvelables et développement durable
- Architecture urbaine et rurale et nouvelle spatialité
- STIC : Informatique – Mathématiques et Mathématiques appliquées

IV/ MODALITES DE CANDIDATURE AU PHC TASSILI

Le formulaire de candidature est à remplir conjointement sur la plateforme Campus France :
www.campusfrance.org/fr/saisie-en-ligne

Les porteurs de projet sont invités à déposer leur dossier par anticipation afin d'éviter que des aléas techniques ne viennent compromettre le dépôt de leur candidature dans les délais impartis.

En remplissant le formulaire, les porteurs prendront soin de **respecter les consignes** données ci-dessous et à **ne pas joindre plus de 20 pages de documents en annexe**.

Dans la partie « acteurs et partenaires du projet » du formulaire Campus France :

Les propositions doivent obligatoirement porter les signatures requises⁶. Avant de valider leur candidature, les deux responsables de projet doivent avoir obtenu tous les accords nécessaires pour la partie qu'ils représentent (algérienne ou française) : directeur du laboratoire, président de l'université ou chef d'établissement, codirecteur de thèse, autres chercheurs impliqués dans le projet.

Concernant les membres des équipes, il convient de présenter le parcours scientifique du chercheur sous forme d'un résumé d'une page avec les 5 dernières publications importantes. Il est impératif de joindre tous les CV (2 pages maximum) et la liste des participants au projet⁷ en annexe du formulaire de candidature.

Dans la partie « description du projet » :

Le responsable de projet distinguera discipline de recherche et domaine applicatif et donnera, en annexe, tout complément ou document jugés nécessaires pour l'information des experts évaluateurs.

Il est indispensable d'indiquer dans la sous-partie « objectifs » la part de formation par la recherche avec le nombre et les noms des doctorants. Une description du projet de thèse de chaque doctorant devra faire l'objet d'une annexe (1 page).

Il convient par ailleurs de joindre impérativement un tableau synthétique en annexe présentant le calendrier d'exécution et l'apport de chaque partenaire au déroulement du projet.

⁶ Utiliser impérativement le modèle « *Signatures et visas requis* » téléchargeable sur le site du MESRS www.mesrs.dz ou sur le site de l'IFA www.if-algerie.com/actualites/appels-a-projet/lancement-de-lappel-a-projets-phc-tassili et le joindre en annexe au formulaire de candidature.

⁷ Utiliser impérativement le modèle « *Participants au projet* » téléchargeable sur le site du MESRS www.mesrs.dz ou sur le site de l'IFA www.if-algerie.com/actualites/appels-a-projet/lancement-de-lappel-a-projets-phc-tassili et le joindre en annexe au formulaire de candidature.

Dans la partie « moyens » :

- **Les moyens disponibles** (ressources humaines et matérielles existantes, autres financements) ;
- **Les moyens demandés** (appui logistique et mobilité)⁸ :
 - Les demandes budgétaires doivent être **réalistes** et faire apparaître clairement les **cofinancements** prévus/acquis/envisagés
 - Les moyens demandés en **mobilité** sont exprimés **en jours**

V/ MODALITES DE SELECTION DES PROJETS PHC TASSILI

Les experts du programme se réservent le droit de ne pas examiner les dossiers qui ne comprendraient pas l'ensemble des documents demandés.

Les projets sont sélectionnés sur la base de l'excellence scientifique et de la qualité de la formation dans le cadre des priorités thématiques définies annuellement par le CMEP en concertation avec les organes de tutelle.

Une attention particulière est portée :

- Aux **perspectives de diffusion et de valorisation**, notamment dans une finalité de développement (projets à potentiel économique, industriel, sociétal)
- A la **qualité des structures d'accueil**, à la **transversalité** des recherches, à leur caractère particulièrement **innovant** et à l'**association d'opérateurs économiques**
- A l'**effet structurant** du projet en réseau régional, européen ou international

Une expertise des dossiers de candidature est effectuée en amont de la session de sélection par :

- la Mission Europe et International pour la Recherche, l'Innovation et l'enseignement Supérieur (MEIRIES) du MENESR (partie française)
- des experts, indépendants du CMEP, désignés par le MESRS (partie algérienne)

A l'issue de cette expertise, une session de sélection des projets a lieu chaque année et réunit les membres du Comité Mixte d'Evaluation et de Prospective (CMEP) et les représentants des ministères de tutelle du PHC Tassili. Le classement des projets est alors établi.

A l'issue de la session de sélection, la liste finale des projets PHC Tassili retenus est arrêtée au regard de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée au programme PHC Tassili.

Les coprésidents informent les porteurs de projets du résultat de l'évaluation.

VI/ RAPPEL DE L'ECHEANCIER PHC TASSILI

- Lancement de l'appel à projets : **24/03/2016**
- Date limite de dépôt électronique des candidatures (dossier unique commun aux deux parties) sur le site de Campus France et du dépôt de la version PDF sur le site du MESRS : **21/05/2016**
- Date limite de dépôt des 2 exemplaires signés du dossier de candidature et de la version numérisée au MESRS – Direction de la formation doctorale et de l'habilitation universitaire : **30/05/2016**
- Réunion du comité mixte de sélection des projets : **octobre 2016**
- Début des projets retenus : **janvier 2017**

⁸ Utiliser impérativement le modèle « *Récapitulatif des moyens demandés* » téléchargeable sur le site du MESRS www.mesrs.dz ou sur le site de l'IFA www.ifa-algerie.com/actualites/appels-a-projet/lancement-de-lappel-a-projets-phc-tassili et le joindre en annexe au formulaire de candidature.

VII/ CONTACTS POUR LE PROGRAMME

A) CONTACTS DE LA PARTIE FRANCAISE

COMITÉ PHC TASSILI EN FRANCE

M. Jacques DEVERCHERE, coprésident français du CMEP Tassili
Université de Bretagne occidentale (UBO)
Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)
Place Copernic - 29280 PLOUZANE
Mail : phc-tassili@univ-brest.fr

Mme Caroline DARÉ, gestionnaire française du CMEP Tassili
Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)
Place Copernic - 29280 PLOUZANE
Tél. : 00 33 1 02 98 49 86 71
Mail : phc-tassili@univ-brest.fr

CAMPUS FRANCE

M. Carlos GOMES, chargé de mobilité
Service Universitaire et Recherche
Direction relations extérieures et institutionnelles
28 rue de la Grange aux Belles - 75010 PARIS
Tél : 00 33 1 40 40 59 65
Mail : carlos.gomes@campusfrance.org

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (MAEDI)

M. Nicolas BREAND, chargé de mission Afrique du Nord – Proche et Moyen-Orient
Sous-direction des échanges scientifiques et de la recherche
27 rue de la Convention – CS 91533 - 75732 PARIS CEDEX 15
Tél. : 00 33 1 43 17 80 23 Fax : 00 33 1 43 17 81 70
Mail : nicolas.breand@diplomatie.gouv.fr

AMBASSADE DE FRANCE EN ALGERIE

Mme Sonia JEDIDI, attachée de coopération universitaire et scientifique
Institut français d'Algérie
25, chemin Abdelkader Gadouche - Hydra - 16000 ALGER
Mail : tassili.alger-amba@diplomatie.gouv.fr

Mme Ouahiba BAKOUR, assistante gestionnaire du PHC Tassili
Institut français d'Algérie
25, chemin Abdelkader Gadouche - Hydra - 16000 ALGER
Tél. : 00 213 21 98 15 27 Fax : 00 213 21 98 15 23
Mail : tassili.alger-amba@diplomatie.gouv.fr

B) CONTACTS POUR LA PARTIE ALGERIENNE

COMITÉ PHC TASSILI EN ALGERIE

M. Madjid KACI, coprésident algérien du CMEP Tassili
37, rue Larbi Ben M'hidi - Alger centre - 16000 ALGER
Mail : kaci.madjid@gmail.com

M. Liès AHNOU, gestionnaire algérien du CMEP Tassili
37, rue Larbi Ben M'hidi - Alger centre - 16000 ALGER
Mail : tassili.cmep@mesrs.dz ou tassili.cmep@gmail.com

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)

Mme Rachida BOUALLOUCHE, directrice de la formation doctorale et de l'habilitation universitaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieurs
11, chemin Doudou Mokhtar - Ben Aknoun - 16000 ALGER
Tél. : 00 213 23 23 80 21
Mail : r.bouallouche@mesrs.dz

Mme Mama LAFJAH, sous-directrice de la coopération bilatérale
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
11, chemin Doudou Mokhtar - Ben Aknoun - 16000 ALGER
Tél. : 00 213 23 23 80 86
Mail : m.lafjah@mesrs.dz